

**2010/2270 - Programmation financière 2010 au titre du volet santé du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 29/03/2010, p. 0727)

Rapporteur : Mme FAURIE GAUTHIER Céline

(Adopté.)

(Mmes Vallaud-Belkacem et Condemine ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)